

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK-342

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif de surface  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 4

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## BYK-342

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
 Nature chimique : Solution d'un polydiméthylsiloxane modifié polyéther

**Composants dangereux**

| Composant                             | No.-CAS    | Concentration (%) |
|---------------------------------------|------------|-------------------|
| (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP] | 34590-94-8 | >= 30 - < 60      |
| Octamethylcyclotetrasiloxane          | 556-67-2   | >= 0.1 - < 1      |

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.  
 Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Avis aux médecins : Pas d'information disponible.

: Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas sensible à l'impact mécanique.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
silicium composé  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
formaldéhyde

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau

## BYK-342

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

confinement et de nettoyage

absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres

: Défense de fumer.  
Conserver dans un endroit bien ventilé.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter

: Conserver à l'écart des acides forts.  
Conserver à l'écart des bases fortes.  
Conserver à l'écart des agents oxydants.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants                             | No.-CAS    | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base     |
|--|------------|------------------------------------|---|----------|
| (2-Methoxyméthyléthoxy)propano I [MMP] | 34590-94-8 | TWA                                | 100 ppm   | ACGIH    |
| (2-Methoxyméthyléthoxy)propano I [MMP] |            | STEL                               | 150 ppm   | ACGIH    |
| (2-Methoxyméthyléthoxy)propano I [MMP] |            | TWA                                | 100 ppm<br>600 mg/m <sup>3</sup>                  | OSHA Z-1 |
| Octamethylcyclotetrasiloxane           | 556-67-2   | TWA                                | 10 ppm  | US WEEL  |

Mesures d'ordre technique

: Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

## BYK-342

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

### Équipement de protection individuelle

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Protection respiratoire           | : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.  |
| Protection des mains<br>Matériel  | : Gants imperméables   |
| Remarques                         | : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.                          |
| Protection des yeux               | : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure<br>Lunettes de sécurité à protection intégrale  |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtements étanches<br>Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.                         |
| Mesures d'hygiène                 | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.<br>Ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Aspect                           | : liquide  |
| Couleur                          | : incolore   |
| Odeur                            | : non significatif(ve)   |
| Seuil olfactif                   | : Donnée non disponible  |
| pH                               | : 7, Concentration: 10 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator |
| Point/ intervalle de fusion      | : < 32 °F (< 0 °C)<br>Méthode: derived   |
| Début d'ébullition               | : env. 374 °F (190 °C)<br>Méthode: derived                                     |
| Pression de vapeur               | : < 1 hPa (68 °F (20 °C))<br>Méthode: derived                                  |
| Point d'éclair                   | : 169 °F (76 °C)<br>Méthode: 49 (Pensky-Martens)                               |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Donnée non disponible  |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Donnée non disponible  |
| Taux d'évaporation               | : Donnée non disponible  |

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Densité de vapeur relative            | : Donnée non disponible  |
| Densité relative/Densité spécifique   | : Donnée non disponible  |
| Densité                               | : 0.99 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C))<br>Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube) |
| Solubilité(s)                         |  |
| Hydrosolubilité                       | : complètement miscible  |
| Solubilité dans d'autres solvants     | : Donnée non disponible  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible  |
| Température d'inflammation            | : > 392 °F (> 200 °C)<br>Méthode: DIN 51794                                      |
| Décomposition thermique               | : Donnée non disponible  |
| Viscosité                             |  |
| Viscosité, dynamique                  | : Donnée non disponible  |

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité                           | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.   |
| Stabilité chimique                   | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.   |
| Possibilité de réactions dangereuses | : MMP peut former des peroxydes dont la stabilité n'est pas connu.<br><br>Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.<br><br>Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
| Conditions à éviter                  | : Chaleur, flammes et étincelles.  |
| Matières incompatibles               | : Oxydants forts   |
| Produits de décomposition dangereux  | : Donnée non disponible  |

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

Inhalation  
Yeux  
Contact avec la peau  
Absorption par la peau

**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Remarques: L'absorption 10-20 ml/kg MMP peut causer une dépression du SNC (lapin). ACGIH-TLV-TWA pour MMP = 100 ppm (peau)

**Composants:****34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 50 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 9,500 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

**556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Composants:****34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

**556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:**

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui

**Mutagenicité sur les cellules germinales****Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité pour la reproduction****Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: Une exposition prolongée aux aérosols respirables (brouillards) de polyalkylene glycol causé des lésions des poumons chez les rats (90 jours; 0.3 mg/m<sup>3</sup>). L'inhalation de 300 ppm et l'ingestion de 1600 mg/kg de octaméthylcyclotetrasiloxane par des animaux de laboratoire ont causé un accroissement de la masse du foie. Les changements causés par l'inhalation étaient réversibles. Une étude d'la reproduction de rats (inhalation 700 ppm/70 jours) a montré une réduction significative de la taille des portées et des sites d'implantation des foetus. L'applicabilité de ces données aux humains demeure incertaine.

**Toxicité par aspiration****Produit:**

Donnée non disponible

**Composants:****34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (sommolence, perte de coordination, fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

**Information supplémentaire**
**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**
**Écotoxicité**
**Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**
**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**
**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 52.4 %  
Méthode: 22 (10min/150°C)  
DIN EN ISO 3251  
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

**Massachusetts Right To Know**

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP] | 34590-94-8 |
| Propylene oxide                       | 75-56-9    |
| Hydrogen Chloride                     | 7647-01-0  |
| Acetaldehyde                          | 75-07-0    |
| Formaldehyde                          | 50-00-0    |
| oxyde d'éthylène                      | 75-21-8    |

**Pennsylvania Right To Know**

|  |            |
|--|------------|
| (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]  | 34590-94-8 |
| Methyloxirane polymerise avec l'oxirane, ether monobutylique (polyalkylene glycol) | 9038-95-3  |
| Polysiloxanes  | -          |
| Polyglycol   | -          |

**BYK-342**

Version 8

Date de révision 08/05/2024

Date d'impression 05/14/2026

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5193  
**Commercial**  
**d'Enregistrement de New**  
**Jersey pour le proudit (NJ**  
**TSRN)**

**Prop. 65 de la Californie**

**▲ AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Propylene oxide, Acetaldehyde, Formaldehyde, oxyde d'éthylène, 1,4-dioxane, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et oxyde d'éthylène, Méthanol, Chlorométhane, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

**TSCA** : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

**Section 5a** : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

**Section 4 / 12(b)** : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

**DSL** : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 08/05/2024

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.